

Mardi 23 avril 2024

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION Journée d'information et de vaccination au Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Vaccination, la Ville de Marseille, en partenariat avec la Pass de Ville, Corhesan, et le CESAM 13, propose une journée d'information et de consultation gratuite et sans inscription au Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille le jeudi 25 avril.

En cette Semaine Européenne de la Vaccination, la Ville de Marseille s'engage pour **donner l'accès aux vaccins à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais**. C'est dans cette optique qu'une **journée d'information, de consultations et de soins sans rendez-vous est organisée le jeudi 25 avril 2024 au Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille**.

De **8h à 17h30**, les Marseillaises et Marseillais qui le souhaitent peuvent se présenter au centre situé **2, rue Fontaine d'Arménie (13001)** pour s'informer, consulter un médecin et faire un point sur leur couverture vaccinale. Après une consultation personnalisée avec un médecin sur place, les personnes se présentant au Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille pourront **se faire vacciner gratuitement. L'accès se fait sans inscription préalable**.

Ouvert en octobre 2023, le nouveau Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille permet à toutes et tous de faire le point sur son statut vaccinal auprès d'une équipe médicale complète et à l'écoute. Après une consultation personnalisée par un médecin, et sa validation, les Marseillaises et Marseillais peuvent y effectuer gratuitement les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal en vigueur, et à moindre coût celles obligatoires dans le cadre de voyages à l'étranger.

"Notre objectif est clair : protéger les Marseillais des maladies infectieuses graves et permettre à nos concitoyens une mobilité libre, en bonne santé, et dans le monde entier. Ce centre a également une vocation sociale puisqu'il vaccine les mineurs non accompagnés et participe aux campagnes mobiles dans les quartiers prioritaires de la ville."

Michèle Rubirola, première adjointe au Maire de Marseille en charge de la santé publique, de la promotion de la santé.